Lille 2 Université du Droit et de la Santé

Institut Pasteur de Lille

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

2010 - 041 GG/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE 2 ,

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié

relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009

portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°5

dans sa séance du 12 au 14 mai 2009 ;

vu la décision n°2006-125

créant l'unité de recherche U 801 ;

D E C I D E N T

Art. 1 : L'Unité de recherche U 801 intitulée : « Interactions cellulaires et moléculaires des bactéries pathogènes avec l'hôte » est supprimée à compter du 31 décembre 2009.

Art. 2 : Les personnels en activité dans l'unité de recherche U 801 sont maintenus en fonction et leur affectation fera l'objet d'une décision ultérieure.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009

Le Président de l'Université de Lille 2

Le Directeur général de l'Institut Pasteur de Lille

Le Président- directeur général de l'Inserm